

Monsieur Gilbert SALVINI  
251, rue de Nancy  
88800 LIGNÉVILLE

Lignéville le 5 mai 2008

Archéologue bénévole

Compte rendu adressé à Monsieur PRESTREAU, Conservateur du Service Régional de l'Archéologie

Objet : Prospection à Domrémy-la-Pucelle (88) à la demande de Monsieur Robert STAUB

R. Staub, 30 rue Principale à Domrémy-la-Pucelle, qui avait déjà montré à plusieurs personnes un « mur cyclopéen » m'a demandé mon avis.

Suite à ma visite sur le terrain, jeudi 24 avril 2008, je suis en mesure d'émettre un avis que je vous transmets avec des explications.

Le mur est construit au sommet d'une pente au lieudit « Coteau de la Basilique » carte IGN, 25.000° Domrémy-la-Pucelle, 3216 E. Coordonnées Lambert II : x 0846.5 y 2387.5 z 324.

Il s'agit sans conteste d'un ouvrage destiné à retenir les terres et les roches d'une pente particulièrement abrupt à cet endroit, qui est raviné par un ruisseau au débit irrégulier.

Toute la façade de ce coteau était couverte de vignes (voir documents joints), et comme en témoignent les nombreux pierriers latéraux caractéristiques. Ce que semblait ignorer Monsieur Staub.

Les vigneron à une époque indéterminée ont édifié avec les roches qui affleurent sur cette pente un mur de soutènement sur l'assise même de la roche naturelle décapée au préalable.

Le poids et la disposition de la muraille, en contre fort à un emplacement particulièrement fragilisé, ont permis de juguler la forte érosion et de résister à la pression des terres.

Le cours du ruisseau a été aménagé pour réduire les dégâts dus aux affouillements.

Une terrasse propice à la culture a ensuite été aménagée sur la partie supérieure, tout au long du mur.

Monsieur Staub, m'a ensuite amené au lieudit « le Chênois » où il voyait une tour est un tumulus ; ce qu'il m'a montré est aussi du domaine de la culture de la vigne : ce qu'il prenait pour une tour sur un terrain plat en bordure de plateau, est un pierrier éventré en cercle, ce qu'il prenait pour un tumulus est un pierrier allongé en bordure et au début de la pente.



Les cartes des Naudin et de Cassini sont formelles, les symboles de la vigne sont bien mentionnés (entourés de rouge).

Sur la carte ci-jointe, j'ai entouré en jaune une zone qui n'est pas mentionnée comme vignoble, elle est à l'emplacement de l'endroit concerné par la construction du mur.

brûlé à l'exception du presbytère et de l'église.

Le docteur Gaillardot, de Lunéville, a adressé à la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy un *Mémoire sur les coquilles fossiles du grès bigarré de Domptail*, qui a été inséré dans les *Mémoires* de cette Académie (1824).

La nef et la tour de l'église ont été rebâties en 1788, mais le chœur est ancien; il peut remonter au XVI<sup>e</sup> siècle. Le maître-autel a été construit en 1629.

La mairie a été reconstruite en 1874. Les écoles ont été reconstruites de 1868 à 1872.

Les archives anciennes, peu importantes, renferment des titres des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Les actes de bapt., mar. et sép. commencent en 1698.

**DOMREMY-LA-PUCELLE**, c. de l'arr. de Neufchâteau, cant. de Coussey, à 78 k. d'Epinal, 11 de Neufchâteau et 4 de Coussey; située dans une vallée, à 271 mètres d'alt.; terrain: 1<sup>e</sup> argile et calcaire oxfordiens (2<sup>e</sup> étage de l'oolithe), 2<sup>e</sup> alluvions modernes; traversée par la rivière de la Meuse; sur le passage de la route nationale n° 64, de Mézières à Belfort; sillonnée par 2,573 mètres de chem. vic. ord. et par 13,480 mètres de chem. ruraux reconnus. — Station du chemin de fer de Neufchâteau à Pagny. — Poste et télégr. à Coussey. = Pop. : 263 h., 98 m., 95 élect., 10 cons. mun. — Percept. et recette mun. à Coussey. — Cure spéciale dépend. de la cure cantonale de Coussey; fête patr. le 2<sup>e</sup> dimanche de septembre, patron St-Remy. — Ecoles primaires de garçons, 21 élèves; de filles, 27 élèves. Bibliothèque, 218 vol. Bureau de bienfaisance, 330 fr. de revenus annuels. — Brigade de gendarmerie à Coussey. Pas de conscrits en 1885. 1 C<sup>ie</sup> de sapeurs-pompiers, 14 h. = Revenus annuels de la c. 2,497 fr., dont 360 fr. en rentes 3 0/0 sur l'Etat; valeur du centime 21 fr. 92; produit des 4 contrib. d. 4,119 fr. 09, dont 232 fr. 60 sur les patentes. = Surface territoriale 800 hectares, dont 236 en terres labourables, 65 en prés, 26 en vigne, 460 en bois, 3 en jardins, vergers, chenevières, 74 en friches. Cultures principales : blé 1,120 hect., orgo

14 hect., avoine 2,000 hect., pommes de terre 3,750 hect., vigne 312 hect. Valeur de la forêt c. 209,500 fr. 1 carrière de sable et 1 de pierres calcaires servant à l'empierrement des routes. = Industrie : 1 moulin.

1 foire annuelle le lundi après le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre.

*Anc. pop.* : 1710, 45 h.; 1773, 56 h.; an XII, 333 h.; 1830, 324 h.; 1847, 819 h.; 1867, 811 h.

— *Anc. div.* : 1710, bail. et prév. de Gondrecourt; 1751, bail. de Lamarche, cout. du Bassigny-Barrois. parl. de Paris, prés. de Châlons; 1790, dist. de Neufchâteau, cant. de Coussey. — *Spir.* : Ann. de Greux, doy. de Gondrecourt, dio. de Toul.

*Hist.* — Le village de Domremy (*Domnus Remigius, Donremei, Dompremy, Dom-Remy*), si célèbre pour avoir été le berceau de Jeanne d'Arc, remonte à une époque éloignée, car il en est parlé dans la fondation du prieuré de Châtenois, en 1070. Domremy est cité dans de nombreux titres : Geoffroy de Bourlémont, en 1235 et 1248, donne à l'abbaye de Mureau ce qu'il possède dans les dîmes et les arages de Domremy; dans un titre de 1426, le père de Jeanne d'Arc, Jacquot d'Arc, est désigné comme procureur des habitants. Domremy est également mentionné dans deux titres, l'un de 1420, où il est question de la maison-forte de Domremy, et un autre du 15 février 1586, constatant la vente faite par Thomassin Freminet, receveur de Ruppes, et Jacqueline de l'Espine, sa femme, à Louise de Stainville, comtesse de Salm, d'une maison dite *la Pucelle*, sise à Domremy, avec ses dépendances, moyennant 500 francs. Dans un autre titre de 1611, il est dit que cette maison était près de l'église du lieu.

Domremy était une paroisse au XV<sup>e</sup> siècle, car on voit figurer le curé de ce village parmi les témoins qui déposèrent lors de l'enquête faite, en 1454, pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Avant la Révolution, il était annexe de Greux et desservi par un vicaire résidant. Depuis cette époque jusqu'en 1820, le service y fut fait par le curé de ce dernier village. Aujourd'hui c'est une cure de seconde classe, avec le titre de canonicat honoraire d'Orléans, donné à perpétuité à la paroisse.

Domrémy : 26 hectares de vigne, ce qui est important pour une superficie territoriale de 899 hectares.  
Pour une production de 312 hectolitres de raisins.



Plusieurs vues du mur de soutien, construit à sec, dont le but était de maintenir les terres et protéger des éboulements le vignoble en contre bas et les vigneronns.



Exemple du rebord de pente, où la roche affleure. Il suffit comme c'était le cas là où fut construit le mur, que l'eau d'un ruisseau fragilise la pente pour que la terre glisse et que les roches se déchaussent.

1



2



3



Au « Chênois », les pierriers des anciennes vignes en rebord de pente, avec notamment celui de la photo 3, recouvert par une petite couche de terre, qui aurait pu être pris pour un tumulus, mais qui est exactement allongé comme le pierrier de vigne visible sur la photo 2.